

# swissuniversities

Chambre des hautes écoles  
pédagogiques

swissuniversities  
Effingerstrasse 15, Case Postale  
3001 Berne  
www.swissuniversities.ch

## Prise de position Perspectives de carrière dans la profession enseignante

### Remarques liminaires

*La présente prise de position a été élaborée dans le cadre d'un processus en plusieurs étapes (bases, actions, positions) au sein de la chambre HEP/swissuniversities et approuvée par le Comité le 5 juillet 2017 sur mandat de l'Assemblée plénière. D'une part, elle expose le point de vue actuel des hautes écoles pédagogiques sur les carrières dans la profession enseignante, tel qu'il est présenté par la LCH dans sa prise de position du 27 avril 2015 dont l'un des objectifs est de renforcer l'attractivité de la profession enseignante grâce à la création de perspectives de carrière. D'autre part, elle reflète les opinions exprimées dans la documentation publiée à la suite du colloque du 31 août 2016 organisé à l'initiative de ProfilQ et soutenu par un large panel d'acteurs.*

L'attention que les différents acteurs accordent à la création d'options de carrière pour les enseignants et enseignantes est à l'origine de la discussion que nous menons à l'heure actuelle. La création d'options de carrière est dans l'intérêt de la profession – et devient ainsi une priorité des hautes écoles pédagogiques et des associations – et dans celui du système éducatif et des acteurs politiques de l'éducation. En effet, sans perspectives de carrière attractives, il ne sera pas possible d'inciter des personnes ambitieuses et performantes à choisir et à exercer cette profession. Par ailleurs, les enseignantes et enseignants ne seront pas en mesure de répondre aux exigences sans cesse croissantes posées à la profession enseignante s'ils ne disposent pas des possibilités de développement professionnel pour fournir un enseignement de qualité. Enfin, il importe également que le système éducatif puisse disposer d'enseignants en nombre suffisant et que ceux-ci soient à même de fournir un enseignement *de qualité* dans des écoles *de qualité*.

Un développement professionnel synonyme d'avancement de carrière comporte plusieurs dimensions. En font partie la réalisation d'objectifs personnels, le développement constant des compétences, le changement de champ d'activité et l'exercice de fonctions ou l'occupation de positions hiérarchiques dans des domaines professionnels plus ou moins structurés. Le présent document est centré sur une profession enseignante dynamique comprenant des options et des perspectives de carrière. La chambre HEP considère que les carrières dans le métier d'enseignant doivent constituer une option normale dans le développement professionnel des enseignantes et enseignants. Précisons toutefois que les carrières professionnelles individuelles reposent sur des décisions subjectives.

## Cinq thèses et positions sur les perspectives de carrière dans la profession enseignante

### **Thèse 1: le développement professionnel des enseignantes et enseignants est plus dynamique que leur profession.**

Après leur entrée dans la vie active, les enseignants et enseignantes évoluent dans un secteur professionnel dont les exigences sont dynamiques. A l'heure actuelle, ils sont déjà nombreux à gérer activement leur développement professionnel même si la structure de celui-ci n'est que partiellement conçue comme une carrière: ils évoluent au sein de leur profession et relèvent les défis sans cesse renouvelés qui leur sont posés. En outre, ils assument des fonctions supplémentaires au niveau de l'école ou dans le domaine de l'enseignement ou cherchent sur le marché du travail des opportunités qui quelquefois se situent même en dehors du domaine de l'éducation. Leur développement professionnel individuel se fonde sur la tertiarisation de la formation des enseignantes et enseignants, car les diplômes de bachelor et de master leur donnent une qualification dans l'enseignement et leur offrent la possibilité d'effectuer des études supplémentaires, d'acquérir un doctorat ou d'obtenir d'autres qualifications en effectuant une formation continue.<sup>1</sup> En outre, il existe également des possibilités d'avancement au sein des écoles pour accéder au poste de directeur ou de directrice d'école. Enfin, les offres très différenciées de formation continue leur permettent d'acquérir des compétences et des spécialisations très variées dans le domaine de l'enseignement. Si les possibilités de développement professionnel sont ainsi très dynamiques, elles n'ont guère eu d'influence sur la profession enseignante et ne se reflètent guère non plus au niveau des options de carrière reconnues offertes aux enseignants. Il en résulte un décalage entre la professionnalisation individuelle et la professionnalisation structurelle, qui sera traité dans la thèse 2.

Position: La chambre HEP/swissuniversities est en faveur d'une profession enseignante différenciée offrant de nombreuses options et permettant le développement de carrière individuelles. Elle s'engage en faveur d'une évolution vers une profession ouverte qui donne aux enseignantes et enseignants la possibilité de construire eux-mêmes leur parcours professionnel à l'intérieur d'un champ professionnel offrant des perspectives de développement variées et différenciées.

### **Thèse 2: Si la profession enseignante se caractérise par son dynamisme, elle est insuffisamment associée à une «professionnalisation structurelle».**

Outre les activités mentionnées dans la thèse 1, contribuant au développement du professionnalisme individuel des enseignantes et enseignants, ceux-ci doivent disposer d'options de carrière – perspectives de développement ou conditions cadres organisationnelles, par exemple – dans le contexte scolaire. Cette professionnalisation dite «structurelle» permet aux enseignantes et enseignants de se qualifier au cours de leurs études ou dans le cadre de leur formation continue en vue d'obtenir les fonctions ou les positions correspondantes au sein d'une école. Elle vient compléter le développement permanent des compétences professionnelles personnelles, qui fait partie intégrante de la profession enseignante. Depuis les années 1970, non seulement les milieux de la science préconisent la professionnalisation structurelle de l'enseignement, mais de telles revendications ont également été formulées par des acteurs politiques tels que la CDIP, LCH/SER/VSLCH/CLACESO ou la COHEP. La problématique résultant de l'insuffisance de perspectives de développement

<sup>1</sup> Des discussions sur la question des masters en relation avec les degrés d'enseignement ou les orientations en didactique disciplinaire sont également menées par la chambre HEP à l'heure actuelle.

structurées et du manque de satisfaction professionnelle et de persévérance dans la profession est donc connue. Des projets permettant de concrétiser la professionnalisation structurelle font toutefois défaut. Pour pouvoir réaliser un développement de carrière structuré dans la profession enseignante – basé sur un développement du professionnalisme permanent et individualisé –, différentes conditions cadres doivent être remplies au niveau de la professionnalisation structurelle.

Position: La chambre HEP/swissuniversities considère que les conditions suivantes constituent une contribution importante à la professionnalisation structurelle nécessaire et s'engagent en leur faveur:

- Les perspectives de développement possibles dans le cadre de l'exercice d'une activité enseignante au sein d'une école grâce à une large gamme de tâches doivent être reconnues par les directions d'école, les cantons et/ou la CDIP et au niveau de la profession et de ses associations afin que les options de carrière puissent s'établir durablement dans la profession enseignante.
- Les options de carrière permettant d'exercer des fonctions ou des positions correspondantes dans un domaine professionnel différencié et structuré doivent être assorties de qualifications et de mesures incitatives.

**Thèse 3: Le développement du professionnalisme correspond à un processus de formation récursif lié à l'activité d'enseignement et a lieu tout au long de la biographie professionnelle.**

Les enseignantes et enseignants acquièrent leurs compétences professionnelles dans un processus de formation récursif et lié à l'activité d'enseignement, tel que le décrit par exemple le concept de formation itérative. D'une part, la formation itérative implique que la participation à des offres organisées de formation continue constitue – dès la fin des études – un élément récurrent dans la biographie professionnelle des enseignantes et enseignants. Il s'agit là d'une identité professionnelle qui se concrétise au cours des études. D'autre part, des processus d'apprentissage ont lieu en permanence: s'ils sont liés à l'activité d'enseignement, ils se mêlent aussi aux processus de formation favorisé pendant les études et la formation continue poursuivie au sein des hautes écoles pédagogiques. L'interaction entre l'apprentissage par l'expérience et l'apprentissage de nature scientifique est un autre élément constitutif de la formation itérative et sert de base au développement du professionnalisme des enseignantes et enseignants. Elle comprend le développement spécifique à la profession des compétences personnelles et les possibilités de qualification au sens d'une professionnalisation structurelle.

Position: La chambre HEP/swissuniversities vise à promouvoir les possibilités de développement du professionnalisme des enseignantes et enseignants grâce à des offres proposées par des hautes écoles, qui favorisent ce développement. Elle s'engage en faveur de la transparence des possibilités de qualification.

**Thèse 4: En leur qualité d'institutions d'enseignement supérieur à vocation professionnelle, les hautes écoles pédagogiques s'engagent à favoriser le professionnalisme et l'attractivité du métier d'enseignant.**

En leur qualité d'institutions d'enseignement supérieur à vocation professionnelle, les hautes écoles pédagogiques doivent s'engager à favoriser le professionnalisme structurel et individuel du métier d'enseignant et de l'école. Grâce aux activités qu'elles exercent au sein de la recherche et développement, elles abordent des thèmes importants, transmettent des connaissances fondamentales et les élargissent de manière systématique. Leurs filières

d'études permettent aux enseignantes et enseignants de développer des compétences professionnelles et une identité professionnelle tandis que les offres de formation continue contribuent à la poursuite du développement de ces compétences. Par ailleurs, les hautes écoles pédagogiques offrent également des formations permettant d'acquérir une qualification en vue d'exercer des fonctions particulières dans le métier d'enseignant ou au sein d'une haute école pédagogique, ce qui augmente l'attractivité du métier. En outre, elles soutiennent les écoles dans leur développement organisationnel. Une diversification de la profession enseignante concerne également les hautes écoles pédagogiques qui accompagnent et soutiennent une telle évolution en favorisant une orientation correspondante dans la recherche et développement, les filières d'études et les offres de formation continue et de conseil.

Position: La chambre HEP/swissuniversities estime qu'il est essentiel que les hautes écoles pédagogiques se focalisent, dans le cadre de leur quadruple mandat de prestations, sur une professionnalisation individuelle et structurelle et sur le renforcement de l'attractivité professionnelle du métier d'enseignant. Le thème «perspectives de carrière des enseignantes et enseignants» doit revêtir une importance stratégique au sein des hautes écoles pédagogiques.

**Thèse 5: Le changement nécessite une large alliance et un plan d'action contenant des mesures différenciées.**

Pour assurer la mise en œuvre et la promotion des options de carrière dans une profession différenciée, une large alliance avec différents acteurs, une planification concertée de diverses mesures et un plan d'action concret réalisable dans une période de trois à cinq ans sont nécessaires. Il convient en effet de concilier différentes approches entre elles, par exemple: modifier l'image du métier d'enseignant, élargir la différenciation à l'intérieur de celui-ci, réaliser des perspectives de carrière et établir des conditions cadres appropriées au sein des écoles, orienter les études et la formation continue dans cette direction et approfondir les savoirs sur les conditions de carrière au sein du métier d'enseignant. Dans un souci de qualité de l'école et de l'enseignement et de l'attractivité du métier d'enseignant, de nombreux acteurs ont un intérêt à ce que les exemples mentionnés ci-dessus se réalisent. C'est la raison pour laquelle il convient de concilier de manière productive les attentes des associations des enseignantes et enseignants, des cantons et de la CDIP ainsi que des hautes écoles pédagogiques de telle sorte que l'ensemble des acteurs, chacun dans sa fonction, puissent activement s'engager pour la profession enseignante.

Position: La chambre HEP/swissuniversities s'engage à formuler, en collaboration avec d'autres acteurs, des actions concrètes en vue de mettre en œuvre des options de carrière au niveau de la profession enseignante, de gagner à cette cause d'autres acteurs clé ainsi que de planifier et de réaliser au sein d'une large alliance la mise en œuvre des mesures décidées.

Élaboré par la commission Formation continue/prestations de service (Prof. Dr. Jürg Arpagaus et Prof. Dr. Katrin Kraus)

Adopté par les Membres de la Chambre HEP et déclaré publique le 12.2.2018